



Notre voisine veut nous faire démonter notre abris de jardin

Par **Raoult**, le **26/12/2016** à **14:52**

Bjr,

Dans notre lotissement plusieurs propriétaires ont construit des abris de jardin, dont nous même. Sans que cela ne pose de probleme. Le nôtre date de plus de plus de 15 ans
Notre règlement de copropriété datant de plus de 30 ans nous interdit de construire des abris de jardins

Récemment notre voisin ne cesse de nous chercher querelle, et veut nous faire demonter notre abris de jardin en se basant sur ce règlement de copropriété

Notre abris de jardin tant en limite de propriété, comme la plupart des autres abris des autres propriétaires.

QUESTIONS

Peut on nous faire demonter notre abris de jardin sans que les autres propriétaires ne soient concernés. Cela peut il etre considere comme une forme de discrimination, voire d'attaque personnelle ?

Quelles suggestions pouvez vous nous faire ?

D'avance merci

Jacky